NATIONS UNIES **EP**

Programme des Nations Unies pour l'environnement

Distr.
RESTREINTE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/15
22 février 1999

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

Comité exécutif
du Fonds multilatéral aux fins
d'application du Protocole de Montréal

Vingt-septième réunion
Montréal, 24-26 mars 1999

COOPÉRATION BILATÉRALE

Le Secrétariat du Fonds a reçu les demandes de coopération bilatérale ci-après:

- Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes au Burkina Faso: Formation d'agents de douane (Canada)
- Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes au Burkina Faso: Formation à la réfrigération et au système d'octroi de licences (Canada)
- Adaptation et fonds renouvelable au Burkina Faso (Canada)
- Application des terres à diatomées en remplacement du bromure de méthyle pour l'entreposage de céréales en Égypte (Canada)
- Promotion du respect du Protocole de Montréal dans les pays à économie en transition en Géorgie (Canada)
- Formulation d'un plan de gestion de frigorigènes au Chili (Canada)
- Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes: Formation d'agents de douane en Jamaïque (Canada)
- Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes: Formation d'instructeurs en réfrigération et en système de certification pour des techniciens en Jamaïque (Canada)
- Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes: Surveillance des activités de mise en œuvre en Jamaïque (Canada)
- Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes: Établissement de systèmes et d'un code de pratiques d'élimination des CFC et du matériel contenant des CFC en Jamaïque (Canada)
- Formulation d'un plan de gestion de frigorigènes au Chili (Canada)
- Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes: Formation d'agents de douane en Uruguay (Canada)
- Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes: Formation d'instructeurs en réfrigération en Uruguay (Canada)
- Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes: Mise en place d'un système d'octroi de licences/quota pour les ODS en Uruguay (Canada)

- Manuel de formation d'agents de douane - Mondial (Canada)

- Assistance technique – Plan de gestion de frigorigènes pour l'Angola (France)
- Plan de gestion des banques de halons dans les pays d'Asie occidentale (Bahreïn, Koweït, Liban, Oman, Qatar et Yémen) (France)
- Assistance technique pour la préparation de programme de pays et de plan de gestion de frigorigènes en République démocratique populaire lao (France)
- Assistance technique dans le secteur de la climatisation pour le Ghana (France)
- Assistance technique dans le secteur de la climatisation pour la Jordanie (France)
- Documentaire sur le trafic des réfrigérateurs usagés en Côte d'Ivoire (France)
- FAP (Furniture and Plastics) Sarl – Élimination du CFC-11 par reconversion au chlorure de méthylène de la production de mousse de polyuréthanne souple au Liban (France)

- Formulation d'un plan de gestion de frigorigènes en Égypte (Allemagne)
- Projet d'investissement pour l'élimination de CFC à Chem Tech-Stella Industries, Port Louis, Maurice (Allemagne)
- Élimination de CFC-11 et de CFC-12 dans la fabrication de réfrigérateurs et de congélateurs domestiques à China Aerospace Industry Corp. (Allemagne)
- Plan de gestion des banques de halons dans les pays d'Asie occidentale (Bahreïn, Koweït, Liban, Oman, Qatar et Yémen) (Allemagne)

DEMANDES DU GOUVERNEMENT DU CANADA

1. Le gouvernement du Canada a présenté des demandes de coopération bilatérale pour un projet régional et des projets dans les pays suivants: Burkina Faso (retiré ultérieurement), Chili, Égypte (retiré ultérieurement), Géorgie, Jamaïque (deux projets retirés) et Uruguay. Le Canada a demandé que le coût de ces projets (893 900 $US) soit crédité au titre du solde de ses contributions bilatérales au Fonds multilatéral pour la période 1997-1999. Le Comité exécutif a décidé d'accorder une certaine souplesse dans le choix de l'année d'imputation des projets bilatéraux à titre de contribution, sous réserve que les agences bilatérales soumettent à sa première réunion de l'année. Le plan de travail du Canada pour 1999 est inclus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/6.

2. Le montant demandé, incluant les demandes approuvées précédemment et incluses dans les contributions bilatérales du Canada, ne dépasse pas 20% du montant total des contributions du Canada aux fonds de réapprovisionnement triennal pour la période 1997 à 1999.

Formulation d'un plan de gestion de frigorigènes au Chili (33 900 $US)

Description du projet

3. Le projet vise à mettre sur pied un plan de gestion de frigorigènes et des activités ne portant pas sur des investissements, et en particulier les activités suivantes: établissement d'un cadre national de réglementation et de législation; programme de formation d'instructeurs pour former des techniciens d'entretien aux bonnes pratiques de gestion dans le secteur de la réfrigération; formation d'agents d'application de la loi et d'agents de douane aux mesures de réglementation des importations et exportations d'ODS; établissement de systèmes d'octroi de licences d'importation/exportation, de critères d'étiquetage et d'un code douanier uniforme.

4. Le projet sera mis en œuvre par le PNUE. Le coût de 30 000 $US du projet sera donc augmenté de 3 900 $US, soit 13%, pour les frais d'agence.

Observations

5. Le gouvernement a choisi un mécanisme d'appel d'offres pour financer des projets dans le cadre du Fonds multilatéral. Ce programme d'appel d'offres, qui a commencé la deuxième tranche de la seconde phase, est associé à des activités de renforcement des institutions et autres projets ne portant pas sur des investissements. Dans le document de projet pertinent au programme d'appel d'offres actuel, le gouvernement indique qu'il a entamé le processus de réglementation des importations d'ODS en appliquant un système de licences administré par les douanes. Le Comité exécutif avait aussi approuvé en février 1992 un projet de « Programme de démonstration destiné aux techniciens de réparation, portant sur les émanations et les fuites de CFC-11 des réfrigérateurs en cours d'utilisation et d'entretien ou de réparation" à faire exécuter par le PNUD au Chili. En mai 1996, le Comité a approuvé un "Projet de démonstration sur les MAC et le transport frigorifique" aux fins d'exécution par les États-Unis. Il a également

approuvé en juin 1992, aux fins de réalisation par la Banque mondiale, un “Programme de récupération et de recyclage au Central de Servicios Tecnicos”.

6. Le Comité exécutif examinera d’autres demandes de formulation de plan de gestion de frigorigènes pour les pays à volume moyen ou élevé de consommation d’ODS, dans le cadre de demandes bilatérales et de demandes de programmes de travail présentées par les agences d'exécution.

Promotion du respect du Protocole de Montréal dans les pays à économie en transition en Géorgie (33 900 $US)

Description du projet

7. Ce projet vise à faciliter la participation de la Géorgie à l’établissement d’une enquête régionale et d’un atelier régional de formation en vue de la mise sur pied d’un système uniforme de licences d’importation/exportation pour la surveillance et la réglementation des ODS.

8. Les activités ci-après sont prévues:

(a) établissement d’une enquête régionale sur les politiques et les réglementations en vigueur concernant les importations, les exportations, les ventes et la manutention des ODS;

(b) organisation d’un atelier régional de formation à l’intention des correspondants nationaux de l’ozone, portant sur la mise sur pied d’un système national de licences d’importation/exportation afin de surveiller et de réglementer les ODS; et établissement d’un réseau régional de coopération entre les pays à économie en transition;

(c) organisation d’une session de formation régionale à l’intention d’agents de douane, portant sur l’établissement, la réalisation et l’application de réglementations et de politiques nationales sur les importations/exportations; et établissement d’un réseau régional de coopération entre les agents de douane des pays à économie en transition;

(d) assistance technique pour l’élaboration de politiques et de stratégies nationales d’élimination axées sur le respect des législations, des réglementations et des instruments économiques au niveau national, et sur l’établissement d’un système harmonisé au niveau régional;

(e) renforcement des instruments de politique nationale afin d’accroître l'efficacité des projets d’investissement en cours, financés par le Fonds multilatéral du Protocole de Montréal.

9. Le projet sera mis en œuvre par le PNUE. Au coût de 30 000 $US du projet s’ajoutera le montant de 3 900 $US pour frais d’agence à 13%.

Observations

10. La proposition vise à permettre à la Géorgie de participer à une enquête régionale et un atelier qui ont déjà été approuvés par le Fonds pour l'environnement mondial à l'intention des pays non visés à l'article 5. La participation de la Moldova à l'enquête régionale a été approuvée à la 25e réunion dans le cadre de la réalisation globale de son plan de gestion de frigorigènes.

11. La Géorgie a reçu des fonds pour un programme de formation à la surveillance et à la réglementation des ODS, approuvé à la 22e réunion du Comité exécutif dans le cadre de son plan de gestion de frigorigènes aux fins de réalisation par le PNUE. Le projet du Canada permettra à la Géorgie d'harmoniser ses activités nationales avec celles des autres pays de la région.

12. Le projet permettra à la Géorgie de participer à deux ateliers régionaux, le premier en décembre 1998 et le second en juin 1999. Une partie des fonds demandés est donc destiné à un financement rétroactif.

Jamaïque: Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes (93 000 $US)

13. Le Comité exécutif avait approuvé, à sa 18e réunion, un projet de récupération et de recyclage pour le Guatemala, en affectant au PNUD un montant de 172 465 $US pour sa mise en œuvre, et à sa 23e réunion, un projet de démonstration sur les MAC au titre de coopération bilatérale par les États-Unis ($US130,000).

14. Le 1er mars 1998, le gouvernement a interdit l'importation d'appareils de réfrigération et de systèmes de climatisation à base de CFC; les matériels de lutte contre l'incendie à base de halons, ainsi que les aérosols, les mousses et les solvants à base de CFC. Les réglementations exigeant l'étiquetage des produits "sans danger pour l'ozone" sont en cours d'élaboration par le Bureau of Standards de la Jamaïque et seront approuvées par le Parlement vers la mi-1999. Le ministère du commerce et de la technologie a révisé sa politique d'importation des véhicules motorisés à compter du 14 avril 1998 pour n'autoriser que l'importation dans le pays de voitures fabriqués en 1994 ou après. Le ministère des finances et de la planification envisagera l'octroi sur une base ad hoc d'exemptions de droits de douane pour les équipements tels que les trousses de rattrapage pour l'adaptation des climatiseurs automobiles. L'Association jamaïcaine de la climatisation, de la réfrigération et de la ventilation a été remise en activité avec l'assistance du centre de l'ozone en juillet 1997, afin d'aider à la formation des techniciens d'entretien à l'utilisation d'équipements de récupération et de promouvoir l'utilisation des centres de recyclage. L'Association collabore avec les institutions locales de formation à la mise à niveau et la révision des cours destinés aux techniciens de la réfrigération.

15. Les projets de récupération et de recyclage de frigorigènes ont été exécutés depuis avril 1997. Trois séminaires d'une journée ont été organisés pour des techniciens d'entretien; deux centres de recyclage complètement équipés ont été établis et 70 machines de récupération ont été mises à la disposition des ateliers de réparation. Toutefois, après une période de 13 mois, seulement 48 kilogrammes (sur un total de 16,7 tonnes) de CFC-12 ont été récupérés. En raison du nombre insuffisant de matériel de récupération, les techniciens qui ont une machine de récupération ne savent pas comment l'utiliser de façon appropriée; il n'y a aucun facteur

d'incitation pour promouvoir les opérations de récupération et le coût des CFC vierges est relativement peu élevé.

16. Le PNUE a préparé un plan de gestion de frigorigènes pour la Jamaïque, qui comprend: i) un programme de formation pour les agents de douane (80 000 $US) en vue d'identifier et de mettre au point des techniques de collecte et de compte rendu des importations d'ODS et de matériel de réfrigération contenant des ODS et de fournir des trousses d'identification des ODS (13 000 $US); ii) un programme de formation d'instructeurs aux bonnes pratiques d'entretien et de réparation de la réfrigération (97 500 $US); iii) assistance pour l'établissement d'un système et d'un code de pratiques pour la mise au rebut des CFC et des équipements qui en contiennent (25 000 $US); et iv) surveillance de la mise en œuvre des activités prévues dans le plan de gestion de frigorigènes (20 000 $US). Le plan de gestion de frigorigènes sera mis en œuvre par le gouvernement du Canada.

17. Le niveau de financement demandé pour le programme de formation d'agents de douane a été révisé pour exclure les trousses d'identification des ODS. Le Secrétariat a également discuté des coûts liés aux consultants et aux arrangements logistiques, ainsi que des modalités d'exécution des activités proposées dans le plan des gestion des frigorigènes et des rôles de surveillance et d'évaluation du Centre de l'ozone. Le gouvernement du Canada est aussi convenu de retirer les demandes concernant l'établissement d'un système et d'un code de pratiques pour la mise au rebut des CFC et des équipements qui en contiennent, ainsi que la surveillance de l'exécution des activités incluses dans le plan de gestion de frigorigènes.

Uruguay: Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes (129 000 $US)

18. Le Comité exécutif a approuvé trois projets de récupération et de recyclage. Le projet pour le secteur des MAC, exécuté au titre de la coopération bilatérale par les États-Unis (terminé en mars 1997), a assuré l'organisation de cinq ateliers sur les machines de récupération et de recyclage, les détecteurs de fuite et les cylindres appropriés. Le projet pour le sous-secteur de l'entretien de la réfrigération domestique et commerciale, exécuté par le PNUD (175 000 $US), a établi 60 points de récupération dans des petits et les moyens ateliers et 6 points à des ateliers commerciaux sur tout le territoire du pays. Le projet pour le service de réfrigération industrielle, inscrit dans programme de travail de la Banque mondiale (87 647 $US), est lancé et couvrira 15 ateliers.

19. Le gouvernement a promulgué un décret sur l'établissement des règles régissant le sceau « sans danger pour l'ozone » et 36 accords de coopération avec des entreprises consommatrices d'ODS pour l'élimination des CFC et des halons dans le cadre du Fonds multilatéral. Un nouveau décret interdisant l'importation de marchandises contenant ou nécessitant des CFC est attendu pour mars 1999, mais plusieurs institutions d'État ont déjà interdit l'achat de matériel à base de CFC. D'autres mesures devront encore être établies, notamment un système national d'octroi de licences d'importation/exportation d'ODS et un programme d'homologation obligatoire pour le secteur de l'entretien de la réfrigération.

20. On a constaté lors de la mise en œuvre de ces projets que la récupération et le recyclage de frigorigènes est une opération coûteuse, parce que les ateliers sont obligés de payer (jusqu'à 60% du prix du frigorigène vierge) pour rapporter le frigorigène usagé aux centres de recyclage et d'en récupérer le frigorigène recyclé. Par contre, ils peuvent réutiliser gratuitement le frigorigène recyclé. Il n'empêche que le relâchement dans l'atmosphère est une pratique courante, surtout s'il s'agit de petits systèmes de réfrigération. Les résultats du projet ont été évalués en juillet 1997 à une réunion nationale et semblent être non satisfaisants. Il est nécessaire de stimuler les opérations de récupération des frigorigènes, de relever le prix des nouveaux frigorigènes et/ou de baisser le coût des services de recyclage, et de mettre sur pied un plan de gestion de frigorigènes.

21. La formation standard de quelque 1 000 techniciens d'entretien de la réfrigération inclut une clientèle diverse, allant du technicien breveté dans les grands ateliers de réparation au technicien autodidacte travaillant seul dans son atelier et assurant des services d'entretien d'appareils de réfrigération et de climatisation, représentant 50% de tous les services de réfrigération. Il n'existe pas d'association professionnelle, qui aurait pu relever les normes de la profession.

22. Le PNUE a préparé un plan de gestion de frigorigènes pour l'Uruguay, qui comprend: i) un programme de formation d'agents de douane (180 000 $US) à l'identification et à l'établissement de techniques de collecte et de communication de données sur la consommation des ODS importées et sur le matériel de réfrigération à base d'ODS, ainsi que la fourniture de trousses d'identification des ODS et des équipements de laboratoire (113 000 $US); ii) un programme de formation d'instructeurs aux bonnes pratiques de réparation et d'entretien de la réfrigération (75 000 $US); et iii) une assistance pour la mise en place d'un système de licences/quota pour les ODS (18 000 $US). Le plan de gestion de frigorigènes sera exécuté par le gouvernement du Canada.

23. Le niveau de financement demandé pour le programme de formation des agents de douane a été révisé pour exclure les trousses d'identification des ODS et les équipements de laboratoire. Le Secrétariat a également discuté des coûts liés aux consultants et aux arrangements logistiques, ainsi que des modalités d'exécution des activités proposées dans le plan des gestion des frigorigènes et des rôles de surveillance et d'évaluation du Centre de l'ozone. Le gouvernement du Canada est aussi convenu de retirer les demandes concernant l'établissement d'un système et d'un code de pratiques pour la mise au rebut des CFC et des équipements qui en contiennent, ainsi que la surveillance de l'exécution des activités incluses dans le plan de gestion de frigorigènes.

Mondial: Élaboration d'un manuel de formation d'agents de douane aux activités d'importation/exportation (60 000 $US)

24. Le gouvernement du Canada a soumis une demande en vue de l'élaboration d'un manuel de formation d'agents de douane destiné à les familiariser avec les dispositions et les calendriers d'élimination du Protocole de Montréal et de ses amendements; une vue d'ensemble des codes de douane, des noms commerciaux communs et des pratiques d'étiquetage normalisées des ODS; des systèmes d'octroi de licences; l'examen des systèmes douaniers utilisés pour le contrôle des importations d'ODS dans certains pays sélectionnés; la fourniture d'informations sur la composition chimique des ODS, et l'identification des équipements à base d'ODS pour les frigorigènes et les conteneurs mal étiquetés; les questions relatives à la contrebande d'ODS; l'utilisation des identifications.

25. L'activité proposée a pour objet de mettre au point un manuel qui renforcera la formation fournie aux pays visés à l'article 5 par l'organisation d'ateliers régionaux de contrôle et de surveillance et de permettre l'établissement d'un programme normalisé de formation axé sur la surveillance et le contrôle des ODS qui sera ultérieurement exécuté dans le cadre des plans de gestion de frigorigènes. Il sera utilisé dans tous les projets de formation d'agent de douane entrepris au titre du Protocole de Montréal. Il sera traduit en français et en espagnol, avec un tirage de 200 exemplaires dans chaque langue.

RECOMMANDATION

Le Secrétariat du Fonds recommande que, par l'intermédiaire du Sous-comité sur l'examen des projets, le Comité exécutif:

1. examine la demande de formulation d'un plan de gestion de frigorigènes au Chili (33 900 $US) en tenant compte des observations ci-dessus.

2. approuve les demandes ci-après du Canada, compte tenu de la recommandation 1) ci-dessus, et charge le Trésorier de créditer les montants indiqués au solde des contributions bilatérales du Canada pour la période 1997-1999.

    - Promotion du respect du Protocole de Montréal dans les pays à économie en transition en Géorgie (33 900 $US)
    - Jamaïque: Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes (93 000 $US)
    - Uruguay: Mise en œuvre du plan de gestion de frigorigènes (129 000 $US)
    - Mondial: Élaboration d'un manuel de formation d'agents de douane aux activités de l'importation/exportation (60 000 $US)

DEMANDES DU GOUVERNEMENT DE LA FRANCE

26. Le gouvernement de la France a soumis des demandes de coopération bilatérale pour des projets dans les pays suivants: Angola (projet retiré ultérieurement), Ghana, Laos et Jordanie, ainsi que pour deux projets régionaux en Afrique occidentale et un projet en Asie occidentale. La France a demandé que le coût de ces projets (290 250 $US) soit crédité au titre du solde de ses contributions bilatérales au Fonds multilatéral pour la période 1997-1999. Le Comité exécutif a décidé d'accorder une certaine souplesse dans le choix de l'année d'imputation des projets bilatéraux à titre de contribution, sous réserve que les agences bilatérales soumettent à sa première réunion de l'année. Le plan de travail de la France pour 1999 est inclus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/6.

27. Le montant demandé, incluant les demandes approuvées précédemment et incluses dans les contributions bilatérales de la France, ne dépasse pas 20% du montant total des contributions de la France aux fonds de réapprovisionnement triennal pour la période 1997 à 1999.

Plan de gestion des banques de halons dans les pays d'Asie occidentale (Bahreïn, Koweït, Liban, Oman, Qatar et Yémen) (311 400 $US: 120 750 $US de la France; 129 150 $US de l'Allemagne et 61 500 $US du PNUE)

Description du projet

28. GTZ et l'Agence française de développement ont reçu une demande officielle des gouvernements de Bahreïn, du Koweït, du Liban, de l'Oman, de Qatar et du Yémen, en vue de l'identification, la préparation et l'exécution d'un plan national de gestion de banques de halons dans un contexte régional.

29. Les activités prévues dans le projet comprennent:
(a) la formulation d'un plan de gestion de banques de halons;
(b) l'organisation d'un atelier pour la présentation et la diffusion des résultats parmi les pays de la région,
(c) des activités de démonstration sur l'utilisation de solutions de rechange et sur la récupération et le recyclage des halons.

30. La proposition de projet vise à atteindre les objectifs ci-après:
(a) sensibilisation du public sur les problèmes de l'appauvrissement de la couche d'ozone;
(b) élimination de l'utilisation des halons nouvellement produits;
(c) réduction des émissions et des utilisations non nécessaires de halons;
(d) adoption de méthodes de rechange pour la protection contre l'incendie;
(e) mise sur pied d'une banque de halons et d'un système de recyclage;
(f) élimination de la nécessité de halons nouvellement produits.

Observations

31. À sa 26e réunion, le Comité exécutif a approuvé une demande de plan de gestion de banques de halons pour les pays de langue anglaise des Caraïbes, étant entendu qu'à l'exception de deux autres projets régionaux similaires déjà sous dossier, aucun autre projet de ce type ne serait soumis pour approbation, en attendant qu'une plus grande expérience d'exécution soit acquise. Le Comité exécutif était également convenu d'aviser les pays inclus dans le projet qu'aucun autre financement ne leur serait accordé pour des projets dans le secteur des halons (décision 26/16).

32. Ce projet est l'un des projets sous dossier au moment de la décision de la 26e réunion. Le gouvernement français a indiqué que les pays intéressés ont été informés des termes de la décision 26/16 par l'intermédiaire du directeur du réseau régional.

33. La décision 18/22 stipule, quant à elle, qu'il conviendrait d'établir des réglementations facilitant les interdictions d'importations dans les six mois qui suivent la mise sur pied du centre de réclamation pour le stockage des halons. La proposition indique que de telles réglementations seront établies dans les délais requis.

Assistance technique pour la préparation de programme de pays et de plan de gestion de frigorigènes au Laos (31 500 $US)

Description du projet

34. La demande vise la formulation d'un programme de pays, incluant un plan de gestion de frigorigènes.

Observations

35. Le PNUE demande également un montant de 50 000 $US (56 500 $US en comptant les frais d'agence), au titre des amendements de son programme de travail (UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/17), pour la préparation d'un programme de pays pour le Laos. Les deux demandes se traduiraient pour le Fonds multilatéral par un coût total de 88 000 $US pour cette activité. Le PNUE demande en outre des fonds pour d'établissement de programmes de pays pour Haïti et le Liberia, incluant des plans de gestion de frigorigènes de 50 000 $US chacun.

36. La France a expliqué que sa demande servira à financer des activités d'enquête requises aussi bien pour le programme de pays et le plan de gestion de frigorigènes que pour la préparation de projets d'investissement qui seront soumis avec le plan de gestion de frigorigènes lorsque ce dernier sera prêt. Le PNUE sera responsable des autres aspects du programme de pays et du plan de gestion de frigorigènes.

Assistance technique dans le domaine de la climatisation pour le Ghana (31 500 $US)

Description du projet

37. L'Agence française de développement a reçu du gouvernement du Ghana une demande d'assistance technique dans le secteur de la climatisation (refroidisseurs) pour les hôpitaux du pays. Le projet a pour objectifs:

a. d'apporter une assistance technique pour la réduction des fuites de CFC (démonstration, formation, etc.).
b. de proposer des solutions de rattrapage et/ou des produits de remplacement modulaire.
c. d'évaluer les coûts des frigorigènes de remplacement par rapport au coût de la modification des équipements.

Observations

38. Le Ghana a déjà reçu en 1993 une assistance technique dans le domaine de l'entretien et de la réparation des systèmes de réfrigération et de climatisation, d'une valeur de 104 200 $US et mis en œuvre par le PNUE et le PNUD. Le PNUD a également terminé un projet (328 000 $US) sur l'amélioration des activités de réparation et d'entretien dans le secteur de la réfrigération en octobre 1995.

Assistance technique en climatisation en Jordanie (42 000 $US)

Description du projet

39. L'Agence française de développement a reçu du gouvernement de la Jordanie une demande d'assistance technique dans le secteur de la climatisation (refroidisseurs). Le projet a pour objectifs :

a. d'apporter une assistance technique pour la réduction des fuites de CFC (démonstration, formation, etc.).
b. de proposer des solutions de rattrapage et/ou des produits de remplacement modulaire.
c. d'évaluer les coûts des frigorigènes de remplacement par rapport au coût de la modification des équipements.

Observations

40. La Jordanie a reçu un montant de 30 000 $US à la 24^{e} réunion du Comité exécutif, en vue de faire établir par l'ONUDI un plan de gestion de frigorigènes. Les besoins d'assistance technique et de formation pour tout le secteur de la réfrigération devraient faire partie du plan de gestion de frigorigènes.

41. Le gouvernement français a expliqué que les plans de gestion de frigorigènes ne couvrent que les aspects techniques et juridiques de la réfrigération et des MAC, et ne répondent donc pas aux besoins des refroidisseurs.

Documentaire sur le trafic de réfrigérateurs usagés en Côte d'Ivoire (12 000 $US)

Description du projet

42. Le projet vise à recueillir des informations en vue d'un documentaire intitulé « BAOBAB », qui fait partie d'une série d'émissions télévisées hebdomadaires sur l'environnement, financées par la Communauté européenne et diffusées dans six pays d'Afrique (Bénin, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau et Togo). Le documentaire portera sur le trafic des réfrigérateurs usagés contenant des CFC. La demande fournira des informations sur le plan de gestion de frigorigènes en Côte d'Ivoire, qui a été établi par le gouvernement de la France.

Observations

43. Le coût total du projet s'élève à 24 000 $US. Le gouvernement français demande au Fonds multilatéral un montant de 12 000 $US à l'appui de sa contribution en Côte d'Ivoire. Les coûts additionnels de l'obtention d'informations sur le trafic des réfrigérateurs usagés dans d'autres pays seront obtenus d'autres sources. Aucune autre demande de financement ne sera présentée pour cette activité.

44. Le gouvernement de la France a indiqué qu'il fournirait au PNUE et à toute autre agence d'exécution intéressée une copie du documentaire aux fins de diffusion dans d'autres régions. La France a également expliqué qu'il serait difficile de mesurer l'impact du documentaire sur le programme d'élimination de la Côte d'Ivoire, mais qu'à son avis, l'activité aurait pour résultat de promouvoir le Protocole de Montréal.

RECOMMANDATIONS

Le Secrétariat du Fonds recommande que, par l'intermédiaire de son Sous-comité sur l'examen des projets, le Comité exécutif:

1. examine, à la lumière des observations du Secrétariat ci-dessus, les demandes suivantes **"**Assistance technique pour la préparation de programme de pays et de plan de gestion de frigorigènes au Laos" (31 500 $US), "Assistance technique en climatisation au Ghana" (31 500 $US) et "Assistance technique en climatisation en Jordanie" (42 000 $US);

2. approuve la demande de plan de gestion de banques de halons dans les pays d'Asie occidentale (Bahreïn, Koweït, Liban, Oman, Qatar et Yémen (120 750 $US pour la France),

étant entendu que les pays participant au projet seront avisés qu'aucun autre financement ne leur serait accordé pour le secteur des halons.

3. approuve la demande de la France, indiquée ci-après, compte tenu des recommandations 1) et 2) ci-dessus et demande au Trésorier de créditer ce montant à titre du solde des contributions bilatérales de la France pour la période 1997 - 1999.

- Documentaire sur le trafic des réfrigérateurs usagés en Côte d'Ivoire (12 000 $US)

DEMANDES DU GOUVERNEMENT DE L'ALLEMAGNE

45. Le gouvernement de l'Allemagne a soumis des demandes de coopération bilatérale pour des projets dans les pays suivants: Chine, Égypte, Maurice et Zimbabwe (projet retiré ultérieurement) et pour un projet régional en Asie occidentale. L'Allemagne a demandé que le coût de ces projets (2 059 336 $US) soit crédité au titre du solde de ses contributions bilatérales au Fonds multilatéral pour la période 1997-1999. Le Comité exécutif a décidé d'accorder une certaine souplesse dans le choix de l'année d'imputation des projets bilatéraux à titre de contribution, sous réserve que les agences bilatérales soumettent à sa première réunion de l'année. Le plan de travail de l'Allemagne pour 1999 est inclus dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/27/6.

Le montant demandé, incluant les demandes approuvées précédemment et incluses dans les contributions bilatérales de l'Allemagne, ne dépasse pas 20% du montant total des contributions de l'Allemagne aux fonds de réapprovisionnement triennal pour la période 1997 à 1999.

Élimination du CFC-11 et du CFC-12 dans la fabrication de réfrigérateurs et de climatiseurs domestiques à China Aerospace Industry Corp.

46. La fiche de couverture et la description du projet, ainsi que les observations et recommandations du Secrétariat sont présentées à l'Annexe I.

Établissement d'un plan de gestion de frigorigènes en Égypte (28 700 $US)

Description du projet

47. Le projet a pour objectif d'établir un plan de gestion de frigorigènes pour aider l'Égypte à s'acquitter de ses obligations aux termes du Protocole de Montréal.

48. Le plan de gestion de frigorigènes, étant une stratégie nationale intégrée et complète, couvrira les aspects techniques aussi bien que socio-économiques.

Observations

49. Le Comité exécutif a approuvé 23 projets de réfrigération en Égypte, d'une valeur de 17 millions $US, qui aura pour résultat l'élimination de 671 tonnes ODP. L'ONUDI avait reçu en mars 1993 100 000 $US pour mettre sur pied une stratégie dans les secteurs de la réfrigération et des mousses en Égypte. En outre, l'Égypte avait reçu en octobre 1992 des fonds pour un programme de récupération et de recyclage mis en œuvre par le PNUD, dans le cadre du projet Koldair.

50. Le Comité exécutif examinera les autres demandes de formulation de plans de gestion de frigorigènes pour les pays à volume moyen ou élevé de consommation d'ODS dans le contexte d'autres demandes bilatérales et de programmes de travail présentées par les agences d'exécution.

Élimination de CFC à Chem-Tech, Port Louis, Maurice (90 400 $US)

51. En 1997, la consommation totale de CFC dans le secteur des aérosols en Maurice s'élevait à 16 tonnes, qui sont utilisées par Chem-Tech à Port Luis, l'une des trois plus grandes entreprises de remplissage d'aérosols dans le pays. Les deux autres sociétés se sont déjà reconverties aux technologies à base d'hydrocarbures (HAP).

52. Le projet a pour objet de remplacer les CFC (16 tonnes ODP) par des propulseurs à base d'hydrocarbures pour la production de différents types de parfums aérosols de tailles diverses (226 000 bombes/an). Le procédé de remplissage des aérosols a recours à une machine pneumatique fabriquée par AVK, d'Allemagne.

53. La reconversion comprend l'installation d'une machine de remplissage et la modification des équipements existants, un bassin d'eau pour la vérification manuelle des bombes remplies, des systèmes d'éclairage sans risques d'explosion et de ventilation forcée. L'assistance technique sera fournir pour l'exécution et la supervision des dessins techniques, l'installation des équipements et la rédaction des documents techniques.

54. Le coût d'investissement du projet s'élève à 87 500 $US et les suréconomies d'exploitation sont de 7 500 $US pour quatre ans (NPV pour quatre ans). L'entreprise financera les autres coûts non réclamés (13 500 $US). Le Secrétariat du Fonds n'a pas examiné ces coûts, dont certains ne seraient pas recevables.

Plan de gestion des banques de halons dans les pays d'Asie occidentale (Bahreïn, Koweït, Liban, Oman, Qatar et Yémen (311 400 $US: - répartis entre la France 120 750 $; l'Allemagne 129 150 $ et le PNUE 61 500 $)

Description du projet

55. Voir la description du projet incluse dans le présent document pour la France.

Observations

56. Voir les observations incluses dans le présent document pour la France.

RECOMMANDATIONS

Le Secrétariat du Fonds recommande que, par l'intermédiaire du Sous-comité sur l'examen des projets, le Comité exécutif:

1. Approuve la demande relative au plan de gestion des banques de halons dans les pays d'Asie occidentale (Bahreïn, Koweït, Liban, Oman, Qatar et Yémen (129 150 $US pour l'Allemagne), étant entendu que les pays inclus dans le projet devraient bien comprendre qu'aucun autre financement ne leur serait accordé pour le secteur des halons.

2. Examine la demande de préparation d'un plan de gestion de frigorigènes pour l'Égypte (28 700 $US) à la lumière des observations ci-dessus.

3. Approuve les demandes de l'Allemagne indiquées ci-après, en tenant compte des recommandations 1) et 2) ci-dessus, et demande au Trésorier de créditer ce montant au titre du solde des contributions bilatérales de l'Allemagne pour la période 1997 à 1999.
   - Élimination de CFC à Chem-Tech, Port Louis, Maurice (90 400 $US)
   - Élimination du CFC-11 et du CFC-12 dans la fabrication de réfrigérateurs et de climatiseurs domestiques à China Aerospace Industry Corp. (1 451 137 $US).

Annexe I

FICHE D'ÉVALUATION DU PROJET
CHINE

SECTEUR: RÉFRIGÉRATION Consommation sectorielle d'ODS (1993): 1 750 tonnes ODP

Seuil de coût-efficacité du sous-secteur: Domestique 13,76 $US/kg

Titre du projet:
Élimination du CFC-11 et du CFC-12 dans la fabrication de réfrigérateurs et de congélateurs domestiques à China Aerospace Industry Corp. (Kunming Refrigerator Factory).

Données sur le projet	**Domestique**
	China Aerospace
Quantité d'ODS éliminée (tonnes ODP)	93,3
Durée prévue du projet (mois)	24
Surcoût d'investissement ($US)	1 694 516
- incluant les imprévus (%)	0
Surcoût d'exploitation ($US)	109 270
Coût total du projet ($US)	1 803 786
Part des intérêts locaux (%)	100
Pourcentage d'exportation (%)	10
Montant demandé ($US) {Initial}	1 963 276
{Révisé}	
Rapport coût-efficacité ($US/kg)	18,576
Agence nationale de coordination	Agence nationale de la protection de l'environnement (SEPA)/Bureau de coopération économique avec l'étranger
Agence d'exécution	GTZ (Allemagne)
Analyse technique effectuée?	Oui

Recommandations du Secrétariat:	
Montant recommandé ($US)	1 298 322
Incidences du projet (tonnes ODP)	93,53
Rapport coût-efficacité ($US/kg)	9,02
Coût d'appui de l'agence d'exécution ($US)	152 815
Coût total pour le Fonds multilatéral ($US)	1 451 137

DESCRIPTION DU PROJET

a) Élimination du CFC-11 et du CFC-12 dans la fabrication de réfrigérateurs et de congélateurs domestiques à China Aerospace Industry Corp.

1. La consommation d'ODS dans le sous-secteur de la réfrigération domestique a baissé, par rapport au niveau de 1993 estimé à 8 462 tonnes ODP. D'après les informations les plus récentes, cette consommation était de 7 390 tonnes ODP en 1997. Le Comité exécutif a approuvé 27 projets pour des fabricants de réfrigérateurs et de congélateurs domestiques, visant à éliminer un total de 8 373 tonnes ODP. L'objectif d'élimination totale de la consommation de CFC dans ce sous-secteur en Chine est fixé à l'an 2005.

2. Le nombre de réfrigérateurs et de congélateurs est passé de 8,1 millions d'appareils en 1993 à 13,4 millions en 1997, soit une augmentation de 65,4%.

3. En 1993, la Chine comptait environ 16 entreprises de production de compresseurs, avec une production annuelle totale de 5,9 millions d'unités. En 1997, leur nombre est passé à une vingtaine d'entreprises produisant quelque 7,4 millions d'unités par an. Le Comité exécutif a approuvé un montant total de 10,9 millions $US pour la reconversion de huit de ces entreprises afin de produire environ 11 millions de compresseurs sans ODS par an.

4. Le projet proposé sera mis en œuvre par GTZ (Allemagne) dans le cadre de la coopération bilatérale et permettra d'éliminer chaque année 79,16 tonnes de CFC-11 et 14,4 tonnes de CFC-12, en adoptant le cyclopentane comme agent de gonflage de la mousse de polyuréthanne et l'isobutane comme frigorigène.

5. Kunming Refrigerator Factory (KRF) de China Aerospace Industry Corp est une entreprise d'État, 100% chinoise. L'entreprise fabrique des réfrigérateurs et des congélateurs domestiques. Durant les années 1995-97, l'entreprise a produit une moyenne annuelle de 58 792 appareils. La production est répartie entre deux usines de production, l'usine de réfrigérateurs et l'usine de congélateurs, situés à l'intérieur d'une même zone manufacturière. Chaque usine dispose de deux chaînes de production pour les opérations de gonflage des mousses destinées aux carrosseries et aux portes. Chacune de ces chaînes est équipée d'une gonfleuse à haute pression et de montages et bâtis.

6. La reconversion au cyclopentane exige le remplacement ou l'adaptation du matériel de gonflage en place. La proposition demande des fonds pour le remplacement de deux machines de gonflage et l'adaptation des deux autres, l'installation du matériel de sécurité nécessaire, incluant une citerne d'entreposage du cyclopentane, et d'autres modifications requises.

7. La partie « frigorigène » est composée de deux chaînes d'assemblage équipées de tables de chargement, de pompes à vide et de détecteurs de fuites. La reconversion à l'isobutane comprend la modification des dessins et la mise à l'épreuve des systèmes de refroidissement, ainsi que les changements du processus de production. De nouveaux équipements sont requis,

notamment des tables de chargement, un système d'alimentation du frigorigène, du soudage ultrasonique, un nouvel équipement de détection de fuites, des installations pour l'entreposage de l'isobutane. La proposition demande également un ensemble de matériel de réparation.

8. La proposition prévoit le financement du transfert de technologie, de la modification des dessins, du prototype, des essais, de la formation et de l'homologation de sécurité. Les surcoûts d'exploitation résultant de la reconversion aux nouvelles technologies sont demandés pour une période de six mois.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

OBSERVATIONS

1. Le Secrétariat a examiné avec l'agence GTZ d'Allemagne la rationalisation des opérations de gonflage de mousse à l'usine de Kunming, en regroupant en une seule zone de production la fabrication des carrosseries et des portes. Une telle mesure permettra de réduire les risques que présente la manutention de produits inflammables, ainsi que le coût du matériel de sécurité, et représente donc une solution technique sécuritaire, rationnelle et efficace du point de vue des coûts. Les deux distributeurs à haute pression prévus restent en deçà des limites de capacité du matériel de gonflage de base. Cette méthode a été appliquée pour le calcul des surcoûts admissibles découlant de la reconversion de la partie «mousse » de ce projet. Le Secrétariat s'est penché également sur l'admissibilité et le niveau du financement de plusieurs titres budgétaires particuliers demandés au titre des coûts d'exploitation et d'investissement. Le coût du matériel d'entretien a été reconnu comme étant non admissible aux fins de financement. Les coûts de plusieurs éléments de la partie «frigorigène» ont été réduits pour s'aligner sur les prix en vigueur des équipements disponibles sur le marché. Le surcoût d'exploitation a été également réduit en fonction du prix local des produits chimiques et des pièces en Chine.

2. Les surcoûts et les coûts administratifs de 152 815 $US conformément à la décision 26/41 ont été convenus avec l'agence GTZ d'Allemagne.

RECOMMANDATIONS

1. Le Secrétariat du Fonds recommande l'approbation globale de la proposition de coopération bilatérale du gouvernement de l'Allemagne, au niveau de financement de 1 451 137 $US, incluant 152 815 $US pour les coûts d'administration.